

## Article 21 du Règlement

[Français]

## LA CONSTRUCTION NAVALE

L'URGENCE POUR LE GOUVERNEMENT D'ÉTABLIR UNE  
VÉRITABLE POLITIQUE CANADIENNE

**M. Louis Plamondon (Richelieu):** Monsieur le Président, depuis quelques semaines, toutes sortes de déclarations contradictoires provenant de différents ministres canadiens ou québécois ont semé la consternation chez les travailleurs maritimes de ma région. La possibilité que le contrat des six frégates soit octroyé au coût de trois milliards et demi de dollars au même chantier maritime est une aberration. La *Marine Industries*, étant donné ses 50 ans d'expérience dans le domaine de la construction de navires militaires et dans le premier programme de frégates, doit recevoir sa part de sous-traitance cette fois-ci encore, c'est-à-dire un minimum de deux frégates.

Encore une fois, monsieur le Président, cette bataille entre chantiers canadiens démontre l'urgence d'une véritable politique canadienne concernant la construction navale afin qu'une fois pour toutes les travailleurs des provinces Maritimes retrouvent leur fierté.

\* \* \*

## LE LIBRE-ÉCHANGE

LES PRÉTENDUS PROPOS DU MINISTRE ASSOCIÉ DE LA DÉFENSE  
NATIONALE—ON EXIGE DES EXCUSES

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, lundi dernier, lors de la Conférence annuelle sur le survol économique de l'Est ontarien qui se tenait à Ottawa, le ministre associé de la Défense nationale (M. Dick) vendait l'Entente sur le libre-échange de son premier ministre. En entrevue, le ministre répondait au journaliste, M. Robert Bousquet, du quotidien *Le Droit* qui l'interrogeait au sujet des effets néfastes de l'Entente sur le libre-échange ce qui suit, et je cite:

Elles ont eu trois à cinq occasions de se moderniser avec des programmes gouvernementaux. Les compagnies qui n'en ont pas profité méritent de fermer.

... disait le ministre.

Monsieur le Président, les industries victimes de l'Entente commerciale du premier ministre ne méritent pas de fermer leurs portes. Les travailleurs du textile, comme ceux de l'usine Texturon à Hawkesbury, dans ma circonscription, ne méritent pas de perdre leur gagne-pain. C'est le gouvernement conservateur qui mérite la défaite électorale pour son arrogance. J'invite donc tous les Canadiens à exiger des excuses de la part du ministre associé de la Défense nationale pour son manque de délicatesse et de compassion à l'endroit des travailleurs du textile. S'il refuse, le premier ministre (M. Mulroney) devrait le mettre à la porte. Après tout, c'est tout ce qu'il mérite.

● (1405)

[Traduction]

## L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS  
DU CANADA—LES PRODUCTEURS DE CULTURES IRRIGUÉES—ON  
DEMANDE L'ÉLARGISSEMENT DES PROGRAMMES

**M. Bill Gottselig (Moose Jaw):** Monsieur le Président, lorsque le revenu des agriculteurs canadiens est menacé par les politiques agricoles des États-Unis et de la Communauté économique européenne, ils peuvent compter sur le gouvernement pour leur fournir un soutien financier solide. L'an dernier, le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada est venu en aide aux agriculteurs et ceux-ci peuvent compter sur une aide comparable pour la campagne de 1987-1988.

En raison de problèmes administratifs et de la nécessité de mettre le plus rapidement possible sur pied le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada en 1986-1987, les producteurs de cultures irriguées installés ailleurs que dans les régions d'irrigation désignées n'ont pas reçu une aide équivalente à celle des agriculteurs installés dans ces régions. Par exemple, en Saskatchewan, 80 p. 100 des périmètres irrigués n'ouvraient pas droit aux prestations supplémentaires pour excédents de rendement et frais d'irrigation.

On a maintenant aplani toutes les difficultés administratives pour traiter équitablement les producteurs de cultures irriguées. Le gouvernement pourrait obtenir des conseils d'ordre administratif notamment auprès des ministères provinciaux de l'Agriculture, des associations de municipalités rurales et de la *Saskatchewan Wheat Pool*.

L'irrigation aide les agriculteurs à faire face aux situations comme les périodes de sécheresse. Elle leur permet également de diversifier et de stabiliser leurs activités. Par conséquent, l'aide que fournit le gouvernement aux agriculteurs ne devrait pas désavantager certains producteurs de cultures irriguées par rapport à d'autres.

J'exhorte le gouvernement à prendre les mesures administratives voulues pour faire en sorte que les excédents de rendement des agriculteurs qui pratiquent l'irrigation à l'extérieur des régions d'irrigation désignées ne perdent rien sous le Programme spécial canadien pour les grains de cette année.

\* \* \*

## LES PÊCHES

LE BANC GEORGES—ON DEMANDE DE REPORTER LES PROJETS  
DE FORAGE PÉTROLIER

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Monsieur le Président, les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse sont très inquiets du projet de *Texaco Canada Resources* qui consiste à forer dans le banc Georges. Il s'agit d'une zone très poissonneuse où abondent les poissons de fond et les pétoncles d'excellente qualité.

Le premier ministre de la province, M. Buchanan, ainsi que le secteur des pêches en général, s'opposent tout simplement à ce projet. En vertu du projet de loi C-75, le gouvernement veut mettre en oeuvre l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers. Cet accord prévoit notamment la